
Programme LIFE-Nature

Actions pour les vallées
et tourbières de Croix-Scaille

2006-2009





LIFE-NATURE

Initié en 1992 par la Commission européenne, le fonds LIFE (L'Instrument Financier pour l'Environnement) finance des projets destinés à améliorer l'environnement au sens large. Au sein de ce Fonds, *LIFE Nature* s'intéresse plus particulièrement la sauvegarde de la biodiversité au travers de programmes de protection et de restauration d'habitats ou d'espèces menacées à l'échelle de l'Union européenne. Par leurs actions concrètes, les programmes LIFE Nature contribuent à la mise en œuvre des Directives européennes «Oiseaux» et «Habitats» et à la mise en place du réseau Natura 2000.

Depuis l'existence du Fonds LIFE, la Wallonie a connu une quinzaine de projets *LIFE Nature*, axés principalement sur la restauration de milieux naturels en déclin comme les tourbières, les prairies humides, les pelouses calcaires ou la mise en œuvre de mesures de protection d'espèces vulnérables comme la loutre, la moule perlière ou certaines espèces de papillons.

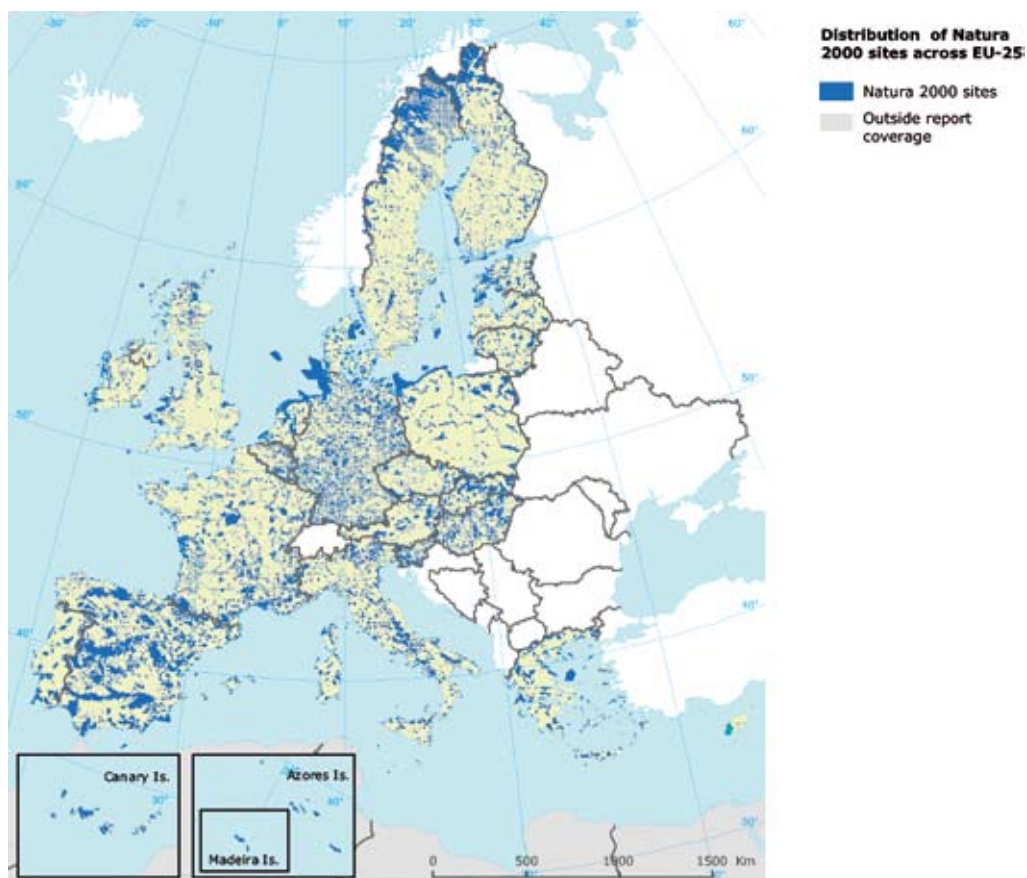
LE RÉSEAU NATURA 2000

Natura 2000 c'est, à l'échelle de l'Europe, un réseau de sites naturels de haut intérêt écologique. Par la préservation et la restauration de ces espaces, les Etats membres de l'Union européenne ont pour objectif de conserver les sites fleurons du patrimoine naturel européen.

En Wallonie, 213.000 hectares (13 % du territoire) ont été sélectionnés en tant que sites Natura 2000. Les trois quarts de cette surface sont constitués de forêts.



© Christian Xhardéz





© Erwan Clematec

Linaigrette à feuilles étroites



© Pascal Hauteclair

Orchis tacheté



© LIFE Plateau des Tailles

Canneberge



© Christian Xhardez

La Houille



© Christian Xhardez

Cuivré de la bistorte

EN BREF

LA ZONE DE PROJET

Région relativement préservée de l'urbanisation galopante qui sévit en Wallonie, la Commune de Gedinne regorge de sites naturels intéressants. Le plateau de la Croix-Scaille, point culminant de la province de Namur (503 mètres), y abrite quelques-uns des rares sites tourbeux de Wallonie. Au sein de ce massif essentiellement forestier, les vallées de la Hulle et de la Houille prennent naissance. Elles confluent une quinzaine de kilomètres en aval, avant de se jeter dans la Meuse au niveau de Givet.

LES SITES

Trois sites Natura 2000 (environ 4.500 hectares) ont constitué la zone de travail du projet

- La vallée de la Houille en aval de Gedinne (BE35039)
- La vallée de la Hulle (BE35040)
- Le bassin de la Houille en amont de Gedinne (BE35041)

OBJECTIFS

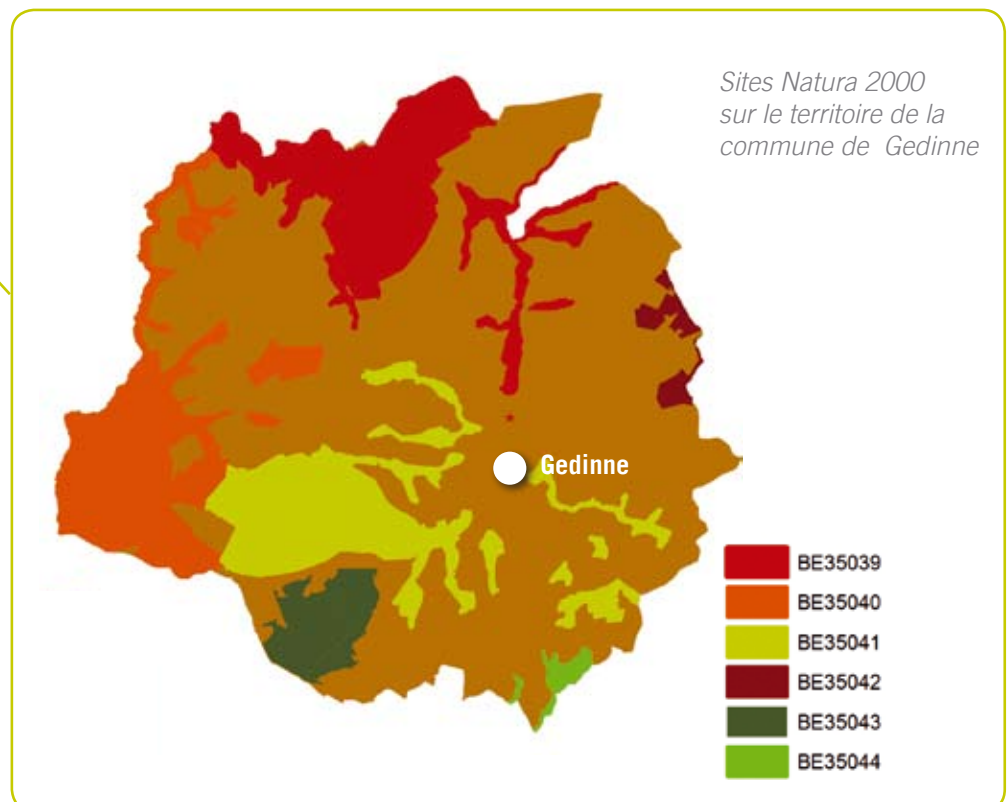
Le projet LIFE s'est essentiellement consacré à la restauration et la mise en valeur d'un ensemble de zones tourbeuses et de vallées humides dégradées par les plantations de résineux et les travaux qui y ont été associés (creusement de drains).

Quatre objectifs principaux ont été poursuivis :

- L'élimination de 160 hectares de plantations de résineux
- La restauration d'au moins 80 hectares de milieux ouverts
- La création de 50 hectares de nouvelles réserves naturelles
- Le développement d'activités de sensibilisation du public

LES ACTEURS

Ce projet a réuni les efforts de NATAGORA (association de protection de la nature), de la Commune de Gedinne et du Cantonement DNF de Beauraing, le financement étant essentiellement assuré par la Commission Européenne et la Région wallonne.





L'ENRESINEMENT DES ZONES HUMIDES

Initialement exploités et maintenus ouverts, les fonds de vallées et zones tourbeuses du massif de la Croix-Scaille ont été systématiquement plantés de résineux durant le XX^{ème} siècle. Ce changement brusque d'affectation a engendré bon nombre de problèmes :

PERTE DE BIODIVERSITÉ

Il suffit de se promener dans une plantation d'épicéas pour constater le peu d'espèces végétales qui y poussent et le manque de lumière arrivant au sol. La pauvreté du milieu concerne aussi, en conséquence, les espèces animales. Un contraste flagrant si l'on compare avec la richesse des prés de fauche et landes qui y préexistaient !

ACCENTUATION DES CRUES

Les nombreux drains creusés dans les zones humides afin de les assécher accélèrent l'écoulement des eaux de précipitation dans les cours d'eau. En aval, les problèmes d'inondations sont dès lors amplifiés.

EROSION DES BERGES

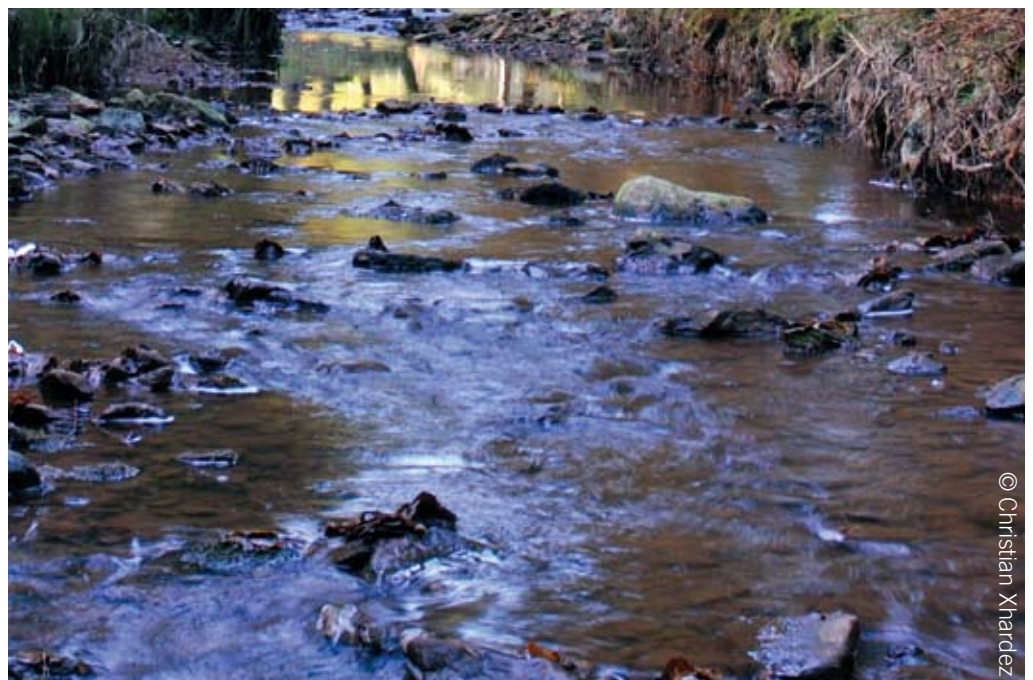
Une fois plantées de résineux, les berges ne sont plus aussi bien stabilisées par la végétation, ce qui entraîne une érosion plus rapide. Lorsque la rivière est en crue, davantage de terre est libérée dans l'eau, accélérant le colmatage des fonds et des frayères.

DIMINUTION DU POTENTIEL D'ACCUEIL POUR LA GRANDE FAUNE

Au sein des résineux, la faune ne trouve plus suffisamment de nourriture. Cerfs, chevreuils et sangliers sont dès lors contraints de s'aventurer dans les espaces agricoles, occasionnant de nombreux dégâts. Les animaux se concentrent également davantage dans les bois feuillus et par leur broutage, y limitent souvent anormalement la régénération naturelle des peuplements.

DÉGÂTS LORS DES EXPLOITATIONS FORESTIÈRES

Enfin, bon nombre de terrains plantés de résineux dans les fonds de vallées sont difficilement exploitables avec les engins forestiers utilisés actuellement. Le poids de plus en plus imposant de ces derniers entraîne de grosses dégradations aux chemins et sentiers.





LES REALISATIONS DU PROJET

COUPES DE PLANTATIONS RESINEUSES

La plupart des sites restaurés par le LIFE étaient occupés par des épicéas à divers stades de développement. Une partie se situe au sommet du plateau de la Croix-Scaille, sur des terrains communaux, le reste étant localisé en fonds de vallées, sur des terrains majoritairement privés.

SUR LES TERRAINS COMMUNAUX

La première année du projet a permis de déterminer les zones qui seraient déboisées. Une fois celles-ci établies, les peuplements ont été vendus et exploités pour environ un tiers de la surface. Le reste n'ayant pas de valeur marchande et se trouvant sur des terrains très fangeux, les arbres ont été coupés manuellement ou éliminés par broyage.

Au total, 60 hectares appartenant à la Commune de Gedinne ont ainsi été réouverts. Celle-ci a accepté d'y abandonner tout projet de replantation, de même que sur 27 hectares supplémentaires non enrésinés. La gestion de 87 hectares de milieux tourbeux aura donc désormais pour objectif le développement de la nature.

AVEC LES PROPRIÉTAIRES PRIVÉS

Afin d'inciter les différents propriétaires privés à adhérer aux objectifs du projet, une indemnité leur a été proposée. Celle-ci visait à compenser la perte financière (valeur d'avenir) occasionnée par la coupe prématurée de leurs plantations.

Dans un premier temps, tous les propriétaires situés dans les zones identifiées comme prioritaires ont été contactés afin de les inviter à participer au projet. Pour tous ceux ouverts à cette proposition, l'équipe LIFE a alors estimé, au cas par cas, l'indemnité possible, celle-ci étant calculée sur la base d'une grille d'indemnisation établie par la Faculté Universitaire des Sciences Agronomiques de Gembloux, tenant compte de la classe de productivité, de l'âge des arbres et des éventuels dégâts de gibier. Une fois leur accord obtenu, les bois ont ensuite été vendus, selon les cas, par le propriétaire lui-même ou par l'intermédiaire du LIFE.

Au final, 114 hectares ont été ainsi exploités sur les terrains privés appartenant à quelques 120 propriétaires différents, permettant la remise en lumière de kilomètres de rivières.





RESTAURATION DE PRES ET LANDES

Afin de restaurer les milieux ouverts visés par le projet, différents travaux, plus ou moins lourds, ont été réalisés après les coupes. Une fois les résineux abattus et exportés, le parterre est en effet recouvert de branches. Les laisser en place allongerait considérablement le temps nécessaire à la restauration.

ANDAINAGE DES RÉMANENTS D'EXPLOITATION

Pour permettre une remise en lumière des sols et restaurer des milieux ouverts pouvant être entretenus par la fauche ou le pâturage, les rémanents d'exploitation ont généralement été mis en andains en limite de parcelles et/ou à des endroits les plus éloignés possibles des cours d'eau.

Là où nous disposons de vastes tronçons de vallées d'un seul tenant, des andains transversaux par rapport à celles-ci ont également été installés (environ tous les 100 mètres). Ces andains permettront de cloisonner les différentes parcelles, de limiter l'importance des vents dominants, tout en constituant autant d'abris pour de nombreuses espèces animales (micro-mammifères, oiseaux, reptiles). Après leur décomposition, nous espérons voir s'y réinstaller progressivement des tronçons de haies vives qui contribueront à diversifier les milieux.

Les andainages ont été réalisés au total sur une surface de 90 hectares (77 dans les fonds de vallées et 13 sur le massif de la Croix-Scaille).

FRAISAGE DE SOLS ET RESTAURATION DE PRÉS DE FAUCHE

Après mise en andains des rémanents d'exploitation, les souches présentes sur une partie des terrains ont été fraisées. Ce traitement complémentaire permettra d'y rétablir une gestion par la fauche, tout en favorisant une germination plus rapide des graines en dormance contenues dans le sol. Les travaux ont été réalisés sur 62 hectares, le long des principaux cours d'eau.

Les parcelles ainsi traitées ont pu être fauchées une première fois l'année suivante. L'exportation du foin (et avec lui les nitrates produits par la décomposition du bois) devrait y favoriser la restauration progressive de prés de fauche diversifiés.

ETREPAGE ET RESTAURATION DE LANDES

Sur les sols tourbeux du massif de la Croix-Scaille, des surfaces ont également été broyées jusqu'au niveau du sol. Le broyat ainsi obtenu a ensuite été raclé afin d'éliminer le paillage accumulé (pouvant atteindre 10 cm d'épaisseur à certains endroits) et encourager ici également une germination des graines contenues dans le sol. Une vingtaine d'hectares ont connu ce type de traitement en vue d'y restaurer de belles surfaces de landes.





© Christian Xhardez



© Christian Xhardez



© Christian Xhardez

RESTAURATION HYDRIQUE

La présence d'eau en quantité est essentielle pour le maintien des tourbières, landes tourbeuses et prairies humides. La restauration des terrains a donc consisté aussi à boucher des drains, construire des diguettes minérales pour retenir l'eau et creuser de nouvelles mares.

Lors de la plantation des résineux, des centaines de drains avaient été creusés dans les sites les plus humides (un drain tous les quatre mètres à certains endroits !). Ces derniers ont été colmatés au moyen de bouchons d'argile. Dans quelques cas, les travaux ont été couplés avec le creusement de petits plans d'eau.

De même, à l'occasion des travaux d'étrépage réalisés sur les terrains tourbeux, les résidus de raclage ont généralement été utilisés pour la création de petites retenues d'eau en vue de limiter l'assèchement futur des parcelles en périodes sèches.

Enfin, des mares, généralement de taille et de profondeur limitée, ont été creusées un peu partout. Quelque 70 mares ont été créées dans les fonds de vallées et 80 autres sur les zones tourbeuses du massif. Plusieurs petits étangs existants ont également été remis en état.





© Antoine Derouaux



© Natagora



© Christian Xhardez



© Christian Xhardez



© Christian Xhardez

AUTRES TRAVAUX

En complément des travaux de restauration mécaniques, de nombreuses interventions manuelles ont été réalisées dans les zones les plus sensibles, par l'équipe de projet ainsi que par l'Entreprise de réinsertion par le travail « La Calestienne ».

DÉBROUSSAILLAGE ET COUPE DE SEMIS RÉSINEUX

Des travaux de débroussaillage ont été entrepris au niveau de certaines parcelles embroussaillées. Outre la coupe des arbres au ras du sol, deux autres méthodes d'intervention ont été testées : l'annelage des bouleaux et leur coupe à un mètre de hauteur. Nous avons pu constater l'efficacité particulière de cette seconde méthode, le tire-sève ainsi créé diminuant nettement le nombre de rejets de souche (principalement dans le cas du bouleau).

D'autre part, nombre d'anciennes mises à blanc abandonnées ou de forêts feuillues étaient envahies de jeunes semis de résineux. Ces derniers ont été coupés et les plus gros ont été annelés (écorçage du tronc sur 20 cm de haut à un mètre de haut), technique qui permet le développement de bois morts sur pied ce qui s'avère très intéressant pour les espèces xylophages ou cavernicoles (insectes, pics). Durant le projet, 70 hectares ont ainsi été débarrassés des semis résineux.

RETABLISSEMENT DE LA FAUCHE

Durant sa dernière année de mise en œuvre, le LIFE a pu acquérir du matériel adéquat pour la fauchage des prés humides (tracteur de faible portance et andaineuse). Ce matériel a été utilisé dès la fin de l'été 2009 pour la réalisation des premiers fauchages de restauration.

POSE DE CLÔTURES ET PATURAGE EXTENSIF

Initialement prévu sur les sites tourbeux du massif de la Croix-Scaille, la mise en place d'enclos n'a finalement été réalisée que dans certains fonds de vallées. Près de 15 hectares ont été clôturés et quelques bovins galloway y ont été mis en pâturage.

LA LUTTE CONTRE LA BALSAMINE DE L'HIMALAYA ET LA BERCE DU CAUCASE

Enfin, durant le projet, l'équipe LIFE s'est rendu compte qu'une partie de la Hulle et de la Houille commençait à être envahie par la balsamine de l'Himalaya et la berce du Caucase, deux plantes exotiques supplantant en de nombreux endroits nos espèces indigènes.

Pour contrer cette invasion, l'équipe d'agents de terrain du LIFE a parcouru les cours d'eau et leurs affluents afin d'en arracher tous les pieds découverts (plusieurs milliers à certains endroits). Ce travail, réalisé deux années consécutives, a permis de réduire sensiblement la présence des deux espèces le long des cours d'eau visités.

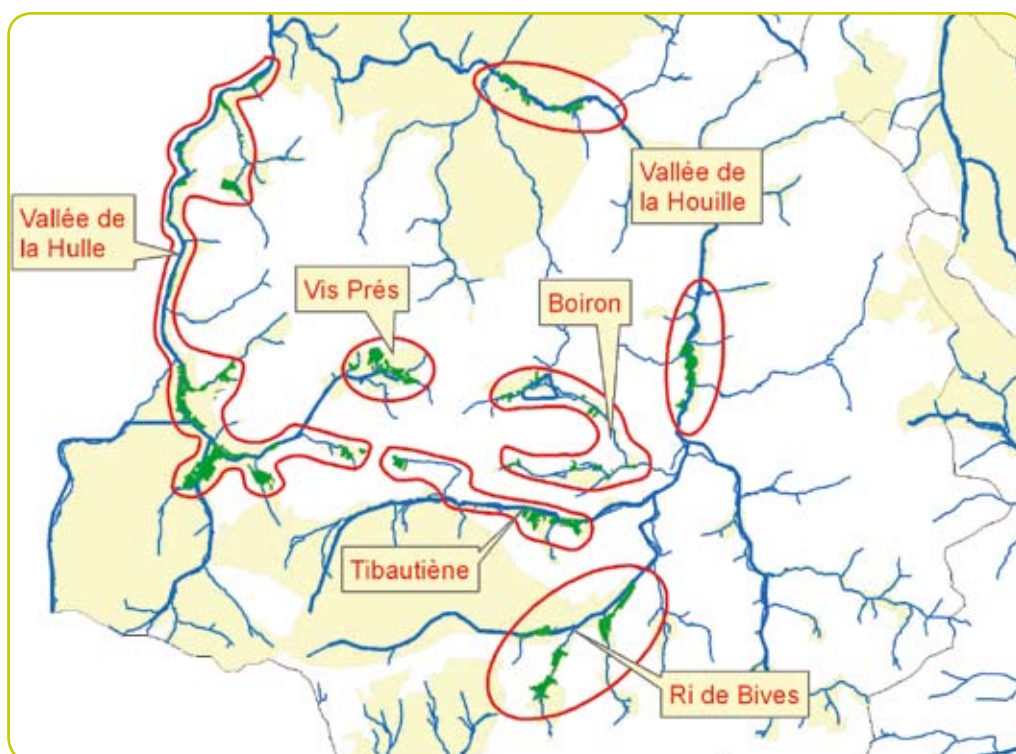


© Christian Xhardez

NOUVELLES RESERVES NATURELLES

Le projet LIFE a été l'occasion de développer le réseau de réserves naturelles de la Commune de Gedinne par l'acquisition de 113 hectares. Cette surface, essentiellement constituée de terrains en cours de restauration, a permis d'agrandir quatre réserves naturelles préexistantes (Vallée de la Hulle, Vis Prés, Tibautiène et Ry de Bîves) et d'en créer trois nouvelles (Vallée de la Houille, Platte Pierre et Boiron).

Gedinne comprend désormais environ 250 hectares de terrains (1,6 % de son territoire) gérés spécifiquement pour le développement de la nature : 150 hectares répartis en 7 réserves naturelles privées gérées par Natagora (voir carte) et 100 hectares environ gérés par le DNF (2 réserves naturelles domaniales – les réserves naturelles de la Fange de l'Abîme et de l'Etang de Coubry - auxquelles s'ajoutent les 87 hectares de milieux tourbeux restaurés dans le cadre du projet LIFE).





© Gilles San Martin



© Michaël Pontégnie



© Christian Xharderz

ACTIONS DE SENSIBILISATION

Les activités de sensibilisation menées par l'équipe LIFE ont consisté en visites et guidances, activités de gestion, conférences et expositions. Elles se sont focalisées sur les écoles de la région, les mouvements de jeunesse, les résidents, et ont été organisées en partenariat avec la Commune et les acteurs touristiques locaux.

Au cours du LIFE, plus de 120 activités de découverte ont été menées et ont touché près de 2.000 personnes au total. Pas mal pour une commune de seulement 4.500 habitants !



CHIFFRES CLEF

Sites Natura 2000	4.500 hectares
Durée du projet	4 ans (2006-2009)
Budget dépensé	2.065.000 eur
Surface totale restaurée	263 hectares
Abattage de résineux	174 hectares
Andainage	90 hectares
Fraisage / Fraisage-raclage	90 hectares
Autres travaux	80 hectares
Bouchage de drains	400 bouchons
Création de mares	150 mares
Kilomètres de rivières remis en lumière	25 km
Surface dédiée à la nature au terme du projet	250 hectares
Nouvelles réserves naturelles	113 hectares





© Christian Xhardéz

COORDONNÉES UTILES :

Natagora

www.natagora.be

Natagora – Régionale Lesse & Houille

Thierry Maréchal

Rue de Felenne 39 - 5575 Bourseigne-Neuve

Tél : 061-50.24.43

tmarechal@skynet.be

Commune de Gedinne

www.gedinne.be

Office du tourisme

Rue des Sabotiers 8 - 5575 Gedinne

Tél : 061-58.74.84

officedutourisme.gedinne@skynet.be

Cantonement de Beuraing

Département de la Nature et des Forêts

Rue Vieille 58 - 5570 Baronville

Tél : 082-64.36.10

Cantonement.beuraing@spw.wallonie.be

